

Concours « Allocations de recherche » 2017 – 2018

Préambule

Le **projet de recherche** (5 pages maximum) que les candidats **présenteront devant le jury** de l'École Doctorale et qui est un élément constitutif du dossier de candidature, **est différent du document déposé par l'Unité de Recherche et le directeur de thèse.**

Il s'agit **du projet du candidat** en réponse au sujet de thèse proposé (l'appel à candidature)

Le candidat devra y exposer :

- ✚ La **méthodologie** et les **moyens** qu'il compte mettre en œuvre pour mener à bien et dans les délais réglementaires le travail de recherche qui lui sera confié
- ✚ Les **compétences** qu'il a acquises, en adéquation avec le sujet de recherche
- ✚ Les **arguments** qui démontreront au jury qu'il est le meilleur candidat pour ce travail de recherche

Conditions pour concourir

- ✚ Être titulaire d'un Master à parcours recherche (ou DEA) et l'avoir obtenu avec une note d'au moins 12/20 et un rang de classement dans les 2 premiers tiers de la promotion
- ✚ Fournir une attestation précisant la note obtenue, le rang de classement et le nombre de diplômés du Master (ou DEA)
- ✚ Respecter la procédure et les dates limites décrites en page 2 de ce document

Au cas où le parcours recherche n'apparaît pas explicitement dans l'intitulé du Master, le candidat devra fournir toutes informations utiles permettant à l'ED de juger de son caractère « recherche » (stage : lieu, sujet, compte-rendu, mémoire...)

Concours « Allocations de Recherche » 2017 – 2018

Sélection des Candidats

Les candidats auront **impérativement pris contact avec le responsable du sujet de thèse choisi** avant de débiter le dépôt de candidature

Les candidats devront faire parvenir à l'Ecole Doctorale **au plus tard pour le 29 Mai 2017** les éléments et pièces détaillées ci-dessous **à déposer en ligne**, au format (de préférence) Adobe-Acrobat :

Pour le **29 Mai 2017**
au plus tard

- Un **Curriculum Vitae** sur lequel figureront adresse électronique et numéro de téléphone
- Une **lettre de motivation**, en développant en quoi leur formation pourra apporter des avancées sur le sujet choisi
- L'**avis du tuteur de Master 2** (ou de DEA)
- L'**avis d'un autre chercheur ou enseignant-chercheur du Master** (ou DEA)
- Le **relevé de leurs notes** et, **si disponible**, le **classement final** au Master (ou DEA)
- Le **projet de recherche** (5 pages maximum) présenté devant le jury de l'Ecole Doctorale (cf "préambule" en page 1)
- 1 exemplaire de **leur mémoire de Master** (ou DEA)

Attention : Chaque candidat ne peut déposer de dossier sur plus d'un sujet.

Organisation du concours

Les candidats retenus seront auditionnés par le jury de l'Ecole Doctorale **du 4 au 5 Juillet 2017 à partir de 8h30**

Une convocation individuelle sera adressée par courrier électronique à chaque candidat retenu

Chaque candidat présentera son projet de recherche en 10 minutes

La présentation sera suivie d'une discussion de 10 minutes

Les critères d'appréciation du projet de recherche par les membres du jury porteront principalement sur :

- ✚ La présentation écrite
- ✚ La présentation orale
- ✚ L'originalité du projet et sa faisabilité
- ✚ Les réponses aux questions

Les directeurs de thèse pressentis pourront assister uniquement à la présentation orale de leur candidat.